











Cannes, le 14 mai 2016

Seul le prononcé fait foi

Discours d'Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication à l'occasion des rendez-vous du CNC au Festival de Cannes, le samedi 14 mai 2016

Monsieur le Président, cher Pierre Lescure ;

Monsieur le Délégué Général, cher Thierry Fremaux ;

Monsieur le délégué général, cher Charles Tesson;

Monsieur le délégué général, cher Edouard Waintrop;

Monsieur le Maire, cher David Lisnard;

Madame la Présidente de la Commission des Affaires Culturelles du Sénat, chère Catherine Morin Desailly :

Monsieur le Président de la commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée nationale, cher Patrick Bloche;

Mesdames et messieurs les élus;

Madame la Présidente du CNC, chère Frédérique Bredin;

Chers amis que je ne peux citer tous ;

L'affiche du 69ème festival de Cannes nous offre une montée des marches particulière : celle de Michel Piccoli qui gravit l'escalier en pyramide inversé de la villa Malaparte, sur l'île de Capri, dans *Le Mépris* de Jean-Luc Godard.

Le Mépris, on s'en souvient, est un film sur une œuvre qui se fait, un couple qui se défait et une civilisation qui disparaît.

C'est aussi un film «sur l'histoire du type qui voyage», comme le dit Brigitte Bardot, Ulysse, qui affronte les Sirènes.

L'image du 69ème festival de Cannes n'est donc pas le visage d'une star mais un message d'alerte qui évoque le fascisme (avec Curzio Malaparte), l'après-guerre, l'Europe, la Méditerranée, Ulysse, les migrants voire le réchauffement climatique, tant la surexposition de l'affiche évoque le *Soleil vert* de Richard Fleischer.

J'y vois une image solaire, aveuglante, une image évoquant le danger et donc la vigilance.

Nous allons dans un an, en mai 2017 vivre un moment particulier... Les 70 ans du Festival de Cannes.

C'est dire que 70 ans nous séparent de la fin de la Seconde guerre mondiale, alors que, vous le savez, le premier festival devait s'ouvrir en septembre 1939. Ce que l'Europe a produit et vécu durant cette

période a radicalement changé notre histoire et aussi la façon de concevoir la politique du cinéma en France.

Parce que la France s'est reconstruite en se fondant sur la solidarité, cette politique du cinéma s'est construite contre les échecs du passé et contre les divisions de la profession.

Malgré la cruauté de cette guerre, les résistants avaient déjà en tête l'organisation du pays de l'aprèsguerre, comme en témoignent les écrits en captivité de Jean Zay.

Je veux citer ses mots qui relient naturellement culture et Résistance : «la République repose avant tout sur le civisme et l'intelligence des citoyens, c'est-à-dire sur leur éducation intellectuelle et morale» et «la politique – mais aussi bien le cinéma, ajouterais-je – est ce mouvement par lequel l'humanité s'approfondit».

Nous avons reçu ces valeurs en héritage :solidarité, confiance en l'intelligence des citoyens, confiance en la puissance de la création.

Qu'avons-nous repris de cet héritage, en quoi fait-il sens aujourd'hui?

L'impératif de solidarité de la profession d'abord qui doit s'unir pour l'intérêt général du secteur alors que la concurrence est structurelle et les rapports de force bien réels.

Un pacte de confiance entre l'Etat et les professionnels, né avec une mutualisation d'une partie de la recette, et qui a porté notre cinéma là où il est aujourd'hui.

La solidarité entre les films, entre les entreprises. L'adaptation permanente aux évolutions de la technologie, de la diffusion, de l'économie sans rien céder de ces valeurs.

Un festival de Cannes qui nous dit avec force que le cinéma ne se comprend que les yeux grands ouverts sur le monde. Un festival qui accueille le monde entier, cher Pierre, cher Thierry, avec la qualité des œuvres comme unique sésame.

La sélection montre aussi que la France est le « poumon du cinéma d'auteur mondial » grâce à un système de financement ouvert à tous les cinémas du monde, au rôle des producteurs et distributeurs, à un goût patiemment entretenu du public pour le cinéma. Le public est friand plus que nulle part ailleurs de films étrangers, de films iraniens quand l'Iran était terre fermée, de films israéliens nous qui avions adopté Ronit Elkabetz, de films roumains alors que la situation politique de certains pays d'Europe centrale nous inquiète.

Ce sont ces valeurs – diversité, solidarité, et j'ajoute, hospitalité envers les artistes du monde – qui doivent nous porter et nous guider quand sans cesse nous sommes amenés à faire évoluer ce modèle unique pour garder un temps d'avance.

A le défendre quand nous le sentons menacé. N'oublions pas les déchirements internes sur la convention collective du cinéma, les attaques répétées sur un système de soutien caricaturé, les pistes sérieusement envisagées en Europe de suppression du lien entre aides publiques et territoires, entre droit d'auteur et territoires. Le mandat qui était envisagé dans la négociation d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Je voudrais revenir sur ce qui a été fait, collectivement, avec l'engagement conjoint de la profession et des pouvoirs publics, pour relever les défis de notre époque.

D'abord, dès 2012, en ramenant la TVA sur le prix des billets des salles de cinéma à son taux réduit alors qu'il allait être porté à 10%. La filière a su rendre cette TVA aux jeunes spectateurs dans une action tarifaire nationale. L'année dernière, 20 millions d'entrées ont été réalisées à 4 euros ou 4 euros 50, ce qui représente une progression de 20% par rapport à 2014. Il fallait le faire, car la salle de cinéma reste en France un lieu d'échange, d'émotions collectives, grâce à la diversité des salles et l'exceptionnel maillage du pays.

Ensuite, nous avons pris des mesures déterminantes pour restaurer la compétitivité et l'attractivité des tournages en France.

A partir de 2013, d'abord pour accompagner les films les plus fragiles dans la convention collective du cinéma. C'est tout le vivier des jeunes talents, des premiers réalisateurs, des auteurs les plus expérimentaux, qui ont les premiers bénéficié de cette mesure.

Puis, après avoir amélioré le système par petites touches, l'Etat a fait en 2016 un choix sans précédent en investissant dans ce secteur d'excellence, de façon massive et ouverte, par un crédit d'impôt puissant. C'est le signe d'une confiance exceptionnelle des pouvoirs publics, pour donner aux créateurs les moyens de s'exprimer, pour soutenir et développer l'économie du cinéma qui entraîne avec elle tout un pays, développe des emplois et fait la fierté de la France dans le monde.

Les résultats sont là ! Déjà, une trentaine de projets français et européens sont revenus en France, rapportant avec eux plus de 100 millions d'euros d'activité et des milliers d'emplois. On estime le double à venir, 10 000 emplois selon le CNC.

Cette confiance des pouvoirs publics ne peut s'adresser qu'à des professionnels responsables et sachant faire l'unité sur les sujets d'intérêt général. C'est un autre gage de fidélité à cette mémoire des fondateurs, la négociation au sein de la profession plutôt que la loi du plus fort. En travaillant, sous l'égide du CNC, des heures durant, à des Assises du cinéma, vous avez pris le temps de l'écoute et du dialogue. Des mesures sur le contrôle des coûts, la transparence, le renforcement du soutien aux franges les plus fragiles de la production et de la distribution sont nées du premier volet de ces Assises.

Vous avez été plus loin hier, dans le fil de ces travaux, en signant à l'unanimité un accord majeur, qui restera comme le Pacte de Cannes. Pour que les films aient plus leur chance en salles, les exploitants se sont engagés. Pour que les salles des zones rurales et des villes de moins de 50 000 habitants aient un meilleur accès aux films, les distributeurs se sont engagés et avec eux toute la filière du film.

C'est une réponse fine et adaptée, que seuls les professionnels pouvaient élaborer, pour que puissent se rencontrer le public et les films dans toute leur diversité. Car cette diversité est rarement spontanée, il faut l'organiser et la protéger de façon volontariste. Et, dans une dynamique vertueuse, cette diversité forme le goût du public, éveille sa curiosité, permet à de nouvelles voix de s'exprimer. Elle tire vers le haut à la fois les esprits, la part de marché, et la fréquentation dans son ensemble.

Je veux saluer l'esprit de responsabilité qui a été celui de vos organisations professionnelles. Il est à la hauteur de la confiance placée en vous par le Parlement, par le Gouvernement. Vos discussions vont reprendre, les sujets sont nombreux, et j'espère que vous saurez conserver l'esprit de ce Pacte de Cannes pour avancer avec le même équilibre et le même sens de l'intérêt général. La suite des Assises bien sûr, mais aussi la réforme de l'agrément, barème technique qui est en réalité la pierre de Rosette qui permet de déchiffrer le soutien financier du CNC. Ou bien encore, l'export, domaine dans lequel nous avons souvent essayé d'avancer et que vous relancez, chère Frédérique, ainsi que vous l'aviez annoncé dès votre prise de fonction.

Je voudrais souligner aussi que c'est ce même esprit de concertation et de responsabilisation qui nous a guidé lors de la discussion sur l'indemnisation chômage des professions du spectacle. C'est en effet un accord historique que les partenaires sociaux du secteur, dont ceux du cinéma, ont trouvé il y a quinze jours.

Il a été rendu possible grâce aussi à une méthode, celle qui a inscrit dans une loi de 2015 la pérennité des annexes consacrée à l'intermittence et a fait confiance aux professionnels du secteur pour négocier. De nouveaux droits sont issus de cet accord – des droits qui étaient en déshérence depuis plus de 10 ans - mais aussi une contribution significative à l'équilibre général de l'assurance chômage, qui est en cours de chiffrage.

Autre victoire que je voudrais rappeler, gagnée par la ténacité et l'union de la profession et de l'Etat, l'exclusion en 2013 du cinéma et de l'audiovisuel du mandat de négociations du projet d'accord de libre échange avec les Etats-Unis.

Fidèles à nos valeurs, nous avons refusé de réduire la culture à sa dimension marchande quel que soit son poids économique, Il ne faut jamais transiger sur cela, au risque sinon de fragiliser et à terme détruire le socle de la légitimité de nos interventions.

Nous avons ici même, à Cannes, vécu des moments qui ont marqué les esprits. Soumis à une pression politique forte, la France a tenu bon. De la profession au Parlement, nous avons tous été unis derrière le Président de la République. Et nous avons réussi à empêcher ce qui eût été un désastre en contradiction flagrante avec les valeurs qui nous définissent.

En bien d'autres occasions, ces valeurs nous ont guidé. Je n'oublie pas la défense du droit d'auteur, la lutte contre le piratage en ciblant le nerf de la guerre, à savoir les gains que tirent ceux qui se prétendent adeptes de la gratuité. Droit d'auteur au fondement de la rémunération de la création et donc de sa capacité de renouvellement.

Et ces principes ne sont pas solubles dans la technologie. C'est pourquoi nous organiserons demain un colloque consacré au rôle des acteurs du numérique dans la distribution et le financement de la création.

Chers amis,

Nous pouvons être fiers des réussites de ces dernières années, et je veux ici citer Aurélie Filippetti et Fleur Pellerin qui à vos côtés ont porté ces réussites.

L'époque n'est plus celle de la guerre ou de l'après-guerre, n'est-ce pas ?

Elle n'est pas celle du Mépris, non plus, bien entendu...

Et pourtant les démocraties en Europe sont confrontées à la violence, à la montée de l'extrême droite. A la radicalisation d'une partie de ses enfants. A la radicalisation aussi du débat public.

Hier encore, des voix déchaînées ont obtenu l'annulation d'un concert au nom d'un ordre moral nauséabond et décomplexé. N'acceptons jamais cela. Ce n'est pas la première fois que l'autocensure succède à ces coups de force inacceptables. C'est pourquoi il importe de réaffirmer nos valeurs et de défendre la liberté de création comme nous le faisons dans la loi que je porte en ce moment au Parlement.

Il y a 6 mois, à Paris, des vies étaient arrachées, des familles meurtries par des attentats qui ont visé notre mode de vie, notre culture, tout ce qui nous rassemble, justement dans l'objectif de nous diviser.

La bataille qui se joue porte d'abord sur nos valeurs et sur l'imaginaire.

Or c'est justement à cet endroit que vous œuvrez : artistes, cinéastes, techniciens, toute la filière du cinéma, chaînes de télévision, tous ceux qui contribuent et diffusent la création jouent un rôle unique, qui est intrinsèque à vos métiers : faire naître des œuvres qui nous confrontent à la différence, à la beauté, à la complexité du monde, à la diversité ; construire ce lien collectif qui se délite ailleurs.

Ce bref retour en arrière nous convainc je l'espère de tenir tout près de nous les valeurs de liberté, de création, de protection de la diversité, d'ouverture au monde qui ont été des valeurs de progrès et de réussite pour le cinéma depuis 70 ans.

Contre toute attente, c'est Brigitte Bardot et l'histoire du «type qui voyage» qui disent la vérité de l'Europe aujourd'hui.

Vive le festival de Cannes. Je vous remercie.

Contacts

Ministère de la Culture et de la Communication Délégation à l'information et à la communication Pôle Presse

Tél.: 01 40 15 82 05 service-presse@culture.gouv.fr www.culturecommunication.gouv.fr